

Bulletin communal

N° 21

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier PO-LAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA.

Excusés : Jean-Jacques BEROU (procuration à François ANDRE)
René VOISIN (procuration à Jean DURIEUX)

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 mai 2003

Décisions

- 1 – Maîtrise d'œuvre médiathèque
- 2 – Service et équipement d'intérêt communautaire
- 3 – Rapport sur la qualité de l'eau
- 4 – Monument aux Morts
- 5 – Aménagement du cimetière
- 6 – Droits de préemption
- 7 – Emplois été des jeunes et journée de la Platière
- 8 – Régularisation dette AFP
- 9 – ANACR de Savoie
- 10 – Subvention
- 11 – Tarifs photocopies et télécopies

..... DÉCISIONS

1 – MAÎTRISE D'ŒUVRE MÉDIATHÈQUE

Yves Durbet Maire, présente 3 projets, réalisés par Gilles Charpin architecte, pour l'aménagement de la médiathèque. Après discussion, le conseil municipal :

- demande au maire de faire part des différentes modifications à apporter,
- autorise le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant de 20 622 € HT.

Vote : unanimité

2 – SERVICE ET ÉQUIPEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

A l'issue de la consultation des communes, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne (CCCM) soumet la liste des équipements et services d'intérêt communautaire proposés. Yves Durbet présente les points, un par un, et note les observations.

3 – RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 introduit la nécessité d'informer régulièrement les usagers sur la qualité de l'eau mise à leur disposition. Le Maire présente le rapport de l'année 2002 et la note de synthèse destinée aux usagers qui sera jointe à la prochaine facture d'eau début juillet. Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le rapport 2002.

Vote : unanimité

4 – MONUMENT AU MORTS

Suite à la réunion du conseil municipal du 11 février 2003 concernant la réno-

vation du monument aux Morts, Yves Durbet présente au conseil le projet de Solid'Art Maurienne, projet qui recevra également l'avis des anciens combattants de la commune, avant d'être adopté définitivement.

5 – AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

La DDE ne pouvant donner suite à notre demande de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cimetière, le Maire est chargé de consulter un architecte privé.

6 – DROIT DE PRÉEMPTION

- parcelles n° C974 – C1095 « Longefan ouest » ; n° D1367 « Sur les Guez » ; D2028 – D2030 « Hermillon » : droit non exercé

Vote : 10 " pour " - 5 " abstentions "

- parcelles n° E1686 – E1688 « La Tour » : non exercé

Vote : unanimité

7 – EMPLOIS D'ÉTÉ DES JEUNES – JOURNÉE DE LA PLATIÈRE

- Comme chaque année, la municipalité offre aux jeunes de plus de 16 ans, la possibilité de travailler une ou deux semaines pendant les vacances d'été dans les services techniques.

Une réunion d'information aura lieu le mardi 3 juin 2003 à 18 heures en mairie.

Vote : unanimité

- François ANDRE, adjoint aux travaux organise une journée de travail sur le chemin de la platière le samedi 7 juin 2003. Inscriptions en mairie.

Vote : unanimité

Informations

- Coupe de bois
- Travaux divers
- Réunions
- Messe à la Platière
- Courrier reçu
- Tournoi de foot

État civil

Naissances

- Eléa CURBILLIER
le 23 avril 2003

- Eliot WATERBLEZ
le 26 mai 2003

Décès

- Mariette DURIEUX
née POGNANT-VIU
le 17 avril 2003

FÉLICITATIONS

à Yannick GRAND
pour son travail sur
la résistance. Une
médaille lui a été
remise par le Préfet de
la Savoie.

TOURNOI DE FOOT À PONTA- MAFREY

Les personnes qui
souhaitent composer
une équipe pour la
commune d'Hermil-
lon sont invitées à se
faire inscrire auprès
de François André.
Rencontre le 28 juin.

8 - RÉGULARISATION DETTE DE L'AFP

Après lecture d'un courrier du direc-
teur de l'Association Foncière Pasto-
rale d'Hermillon, le conseil municipal
accepte la demande d'annulation de la
dette d'un montant de 13 090 € afin
de régulariser la situation et de repar-
tir sur de nouvelles bases. Entente
préalable avec la commune pour la ré-
alisation des prochains travaux.

Vote : unanimité

9 - DEMANDE DE L'ANACR DE SAVOIE

Par lettre du 5 avril 2003, l'Associa-
tion Nationale des Anciens Combat-
tants de la Résistance de Savoie de-
mande aux municipalités d'appuyer
sa demande auprès des pouvoirs pu-
blics, pour que le 27 mai de chaque
année devienne la journée nationale
de la résistance. Après discussion, le
conseil municipal, décide de ne pas
donner suite, pour le moment, à cette
demande.

*Vote : 3 « pour » - 7 « contre » - 5
« abstentions »*

10 - SUBVENTION COMITÉ DES JUMELAGES

Le conseil municipal décide d'accor-
der une subvention d'un montant de
35 euros pour la participation d'un
jeune de la commune à un séjour en
Allemagne dans le cadre du jumelage.

Vote : unanimité

11 - TARIFS PHOTOCOPIES ET TÉLÉCOPIES

Le conseil municipal décide d'appli-
quer les tarifs suivants à compter du
1^{er} juillet :

Photocopies « noir et blanc »	
La page A4	0,15 €
La page A3	0,30 €
A4 recto-verso	0,25 €
A3 recto-verso	0,45€

Télécopies

Emission départementale	0,20 €
Emission nationale	0,50 €
Emission internationale	1,00 €
Réception	0,15 €

Vote : 13 « pour » - 2 « abstentions »

... INFORMATIONS ...

Le conseil municipal prend connais- sance :

- de la vente de la coupe de bois
concernant les parcelles N et Q d'une
superficie de 14 ha au prix de 23,50 € le
mètre cube réel.
- de la programmation des travaux fo-
restiers par l'ONF. Ces travaux annuels
concernent l'entretien des sentiers et des
pistes forestières et le dégagement des
semis naturels sur notre forêt.
- d'une réunion avec les maires des
communes de Montvernier, Pontama-
frey, le Châtel et Hermillon concernant
le regroupement pédagogique pour la
rentrée 2003/2004.
- de la proposition de l'entreprise Ger-
land pour la rénovation de la route de la
zone de Longefan.
- de la prochaine réunion de la Com-
mission Communale d'Aménagement
Foncier qui aura lieu le jeudi 19 juin 03.
- d'une lettre de Monsieur Roger BUT-
TARD concernant le remembrement.

François ANDRE nous informe :

- que les travaux de rénovation de l'ap-
partement de l'école seront terminés au
15 juin et que les deux logements seront
vacants.
- que la messe à la Platière aura lieu le
20 juillet.
- des travaux de remise en état de la
piste forestière du Plan des Mélèzes.

Danielle BOCHET nous informe :

- d'une réunion de la commission com-
munication le mardi 10 juin à 20 h pour
l'élaboration du bulletin communal.